ACADÉMIE
DE RECHERCHE ET
D'ENSEIGNEMENT
SUPÉRIEUR

AVIS DE L'ARES

N° 2025-05 DU 15 AVRIL 2025

Organisation d'un cursus hors Union européenne – Master en sciences de gestion (ULiège en codiplômation avec l'ESCA École de Management à Casablanca)

Considérant que l'Académie de recherche et d'enseignement supérieur (ARES) a été saisie le 20 février 2025 par l'Université de Liège pour émettre un avis sur l'organisation du master en sciences de gestion à Casablanca, en collaboration avec l'ESCA École de Management ;

Considérant que la demande d'avis lui a été adressée le 12 mars 2025 sur base de l'article 21, alinéa 1er, 1°, du décret du 7 novembre 2013 définissant le paysage de l'enseignement supérieur et l'organisation académique des études ;

Considérant l'article 86, § 1er, alinéa 6, du décret du 7 novembre 2013 précité ;

L'ARES formule à l'endroit de l'organisation, par l'ULiège, du master en sciences de gestion à Casablanca, en collaboration avec l'ESCA École de Management, l'avis suivant.

AVIS

L'ARES émet un avis favorable à l'endroit de l'organisation, par l'ULiège, du master en sciences de gestion à Casablanca, en collaboration avec l'ESCA École de Management.

—

RUE ROYALE 180 / 1000 BRUXELLES / BELGIQUE
T +32 2 225 45 11 / F +32 2 225 45 05
WWW.ARES-AC.BE